

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — — 13 — — —
Trois mois, — . . . 5 25 — — 7 50 — — —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — — Omnibus.
4 — 35 — — — soir, Express.
6 — 56 — — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — — Express.
5 — 47 — — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'idée émise par le gouvernement français de confier au suffrage universel et au vœu populaire la solution de la question des duchés, rencontre une vive adhésion dans le comité central des députés allemands de Francfort et dans les divers comités du *Nationalverein*.

Le *Botschafter* établit avec une grande force d'argumentation et de langage que c'est à l'influence de la France et de l'Autriche qu'il faut attribuer la détermination prise par le cabinet de Londres d'inviter la Confédération germanique à se faire représenter dans la conférence.

L'Angleterre, dit le journal de Vienne, est habituellement respectueuse pour les forts et arrogante envers les faibles; et ce n'est pas spontanément que dans cette circonstance elle a changé d'allure.

Un télégramme de Vienne dément la nouvelle, donnée par le *Siecle*, que des désertions se seraient produites dans les corps hongrois qui sont devant Fredericia, et que le général en chef aurait été forcé de recourir à des mesures extrêmes.

D'après nos informations particulières, ces bruits graves sur la situation intérieure de l'armée alliée ne seraient pas nés de l'attitude suspecte des Hongrois, mais de conflits sérieux entre un régiment autrichien et un régiment prussien. (Pays.)

L'intention des alliés, dit un télégramme de Kiel est purement d'inquiéter les Danois devant

Fredericia, en les forçant d'entretenir des forces suffisantes dans la forteresse. Rien de plus naturel, par conséquent, que leurs marches et contre-marches. Le but principal est d'enlever les positions de Düppel, afin d'avoir complètement entré les mains le gage pour lequel on a tiré l'épée.

On mande de Hambourg, le 1^{er} avril :

De nombreuses assemblées populaires ont été tenues lundi dernier dans diverses villes pour soutenir les droits des duchés. L'assemblée de Hanovre avait réuni 3000 personnes, et celle de Brême 2000.

Le *Dagbladet*, de Copenhague, dit que des démonstrations en faveur du Danemark ont eu lieu en Finlande.

BULLETIN DE LA GUERRE.

Les Prussiens n'ont rien tenté depuis leur attaque du 28 mars. D'après le *Moniteur de l'Armée*.

Le maréchal Wrangel a l'intention de conduire les cheminements jusqu'à 25 ou 30 mètres des ouvrages ennemis. C'est alors seulement qu'il donnera l'assaut.

La *National Zeitung* de Berlin et la *Nouvelle Gazette de Prusse* publient deux lettres qui leur sont adressées, l'une de Flensburg et l'autre de Gravenstein. La première attribue l'échec des Prussiens à une ruse de l'ennemi. Le 8^e régiment (gardes du corps) et le 18^e régiment d'infanterie auraient été attirés dans un piège par les Danois qui, après avoir simulé une attaque, se retirèrent de manière à faire croire qu'il était facile de leur couper la retraite. Les deux régiments arrivèrent ainsi

près d'une redoute défendue par un détachement nombreux.

La *National Zeitung* avoue une perte de 250 hommes.

Le siège de Düppel présente des difficultés auxquelles les Austro-Prussiens ne s'attendaient pas. D'après une dépêche de Hambourg, ils auraient l'intention de tourner la place et d'arriver à l'île d'Alsen par une autre voie.

Le *Nouvelliste de Hambourg* annonce une nouvelle qui demande confirmation. Six mille Danois auraient attaqué les Prussiens près de Veile, dans le Jutland, et les auraient battus.

La dépêche ne précise pas le lieu de l'engagement. Il y a une ville qui s'appelle Veile, mais il y a une rivière et un golfe (*Veile aa* et *Veile fjord*) qui portent le même nom. D'après le *Nouvelliste de Hambourg*, les Danois occupaient une position qui avait été abandonnée par les Prussiens.

Quelle était cette position? Comment les Prussiens s'y trouvaient-ils seuls? Faut-il voir, dans cette circonstance, une confirmation du conflit entre les soldats des deux nations allemandes, conflit dont les Danois auraient profité?

Le commerce allemand souffre beaucoup de la guerre.

On lit dans la *Gazette de Breslau* :

Le gouvernement national polonais vient de publier une proclamation relative aux ukases sur les paysans et les communes rurales. Cette proclamation dit aux paysans que quelles que soient les prescriptions des ukases, ils n'ont à payer aucun impôt au gouvernement russe, pour l'acquisition de terres qu'ils possèdent de-

puis un an, en vertu d'un décret du gouvernement national.

Elle maintient le principe de l'indemnisation des propriétaires par l'Etat.

Les journaux de Madrid et les dépêches continuent à nous apporter les nouvelles les plus contradictoires sur la guerre que l'Espagne soutient contre les insurgés de San-Domingo.

La *Epoca*, persévérant dans ses illusions, commence à espérer « qu'avant le mois de mai la rébellion sera complètement étouffée. » Il y a six mois qu'elle a invariablement cet espoir pour le mois suivant!

D'autres journaux, au contraire, avouent qu'on ne peut prévoir la fin de cette lutte, et que l'Espagne y dépensera longtemps encore des forces précieuses sans aucun résultat.

Des lettres que le dernier paquebot apporte de Constantinople annoncent qu'une insurrection a éclaté à Bagdad et qu'il a fallu pour la dompter l'intervention des troupes.

On lit dans le *Pays* :

Les dernières nouvelles arrivées de Vienne et de Trieste permettent de considérer comme assurée l'acceptation du trône mexicain par l'archiduc Maximilien, et font prévoir, pour une date très-prochaine, le départ de ce prince.

Les retards éprouvés sont dus à trois causes : la première est une indisposition de la princesse Charlotte à la suite des fatigues et des émotions de son récent voyage ; la seconde

FEUILLETON.

LA CHIMÈRE

(Suite.)

Sur ces entrefaites, il avait une longue conférence avec le directeur de la *Revue universelle*. Attentif et modeste, il écoutait, pour en tenir compte, les observations approfondies et minutieuses dont son poème était l'objet. Mais il s'aperçut bientôt que les corrections et les remaniements exigés nécessitaient la refonte complète de son œuvre. Il se sentit profondément découragé, et dut refuser, en définitive, de subir une tyrannie qui, si intelligente qu'elle fût, lui enlevait son indépendance et son originalité.

Il existe ainsi, par le monde, des Mécènes et des Aristarques, de certains esprits exclusifs et dominants qui se sont créés un idéal et veulent l'imposer aux tempéraments les plus divers. Ils s'efforcent de couler dans le même moule toutes les imaginations, tous les talents, au risque de leur enlever leur forme harmonieuse, leur effigie saillante. Ils n'acceptent que

ce qui procède d'eux-mêmes, méconnaissent cette loi supérieure qui crée l'intérêt dans la variété. Ce sont les doctrinaires de la littérature et des arts, gens d'esprit et de goût assurément, mais beaucoup trop orgueilleux, beaucoup trop convaincus que seuls ils possèdent le type unique de ce qui est bon et beau dans l'univers intellectuel. Aussi la foule souveraine, aréopage électique, se rit-elle parfois de leur vaniteuse présomption, en dédaignant ce qu'ils ont glorifié, en glorifiant ce qu'ils ont dédaigné.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle apprit le résultat de la conférence, Olympe fut violemment contrariée. Elle se plaignit d'abord de l'excessive rigueur du juge, trop prompt à substituer sa pensée systématique à l'inspiration libre et spontanée du poète. Puis, par un revirement capricieux, elle reprocha bientôt à Dominique de n'avoir pas su sacrifier son amour-propre aux exigences d'une publicité qui récompensait les soumissions par le retentissement et l'éclat. Dominique ne croyait pas mériter un tel reproche, il en fut blessé. Une certaine froideur se glissa dans ses rapports avec la jeune fille. Mais il l'aimait déjà trop profondément pour lui garder longtemps rancune; et, avec cette faiblesse naturelle aux cœurs bien épris, il ne tarda pas à s'avouer coupable d'un

orgueil imaginaire et consentit à se remettre au travail pour habiller son œuvre à la mode de la *Revue universelle*.

Cette condescendance sembla lui faire recouvrer les bonnes grâces de la muse. Jour et nuit il se dépensa en efforts multipliés. Il retourna comme un gant sa pensée et ses vers. Mais le talent ne se transforme pas en s'abandonnant, et Dominique reconnut bientôt, épuisé de courage, inondé de tristesse, qu'il avait réussi à détruire, non à édifier. Ses qualités intimes avaient disparu, mais il n'avait pas acquis les mérites hétérogènes dont il voulait l'assimilation. Un sombre abattement s'empara de lui. Olympe s'en aperçut, elle lui en demanda la cause. Il confessa son impuissance et déclara qu'il n'avait plus la force de continuer une lutte où son intelligence se consumait en vain. La jeune fille fut touchée, elle le consola. Mais un observateur attentif eût peut-être entrevu comme une sorte de contrainte et de mésestime sous les encouragements qu'elle lui prodiguait.

Pendant ce temps, Carl Martynn voyait grandir sa réputation. Tout lui réussissait. Il devenait un des collaborateurs les mieux pronés de cette *Revue* hautaine, au seuil de laquelle Dominique tombait hale-

tant et brisé. Ce n'est pas que Carl annonçât un de ces génies qui font époque dans l'art. Il n'avait en réalité ni puissance d'imagination ni originalité d'esprit. Mais son talent se distinguait par l'élégance et la pureté. C'était moins un talent d'instinct robuste que d'étude opiniâtre. Son éclat n'avait pas de foyer qui lui fût propre : ce n'était qu'un reflet, mais un reflet charmant et qui convenait à merveille à la délicate myopie de la *Revue universelle*.

Le directeur de cette *Revue* vantait à tout propos devant Olympe les œuvres de Carl Martynn, qu'il considérait, disait-il, comme un poète de premier ordre. Ces éloges avaient d'abord irrité la muse, elle les avait combattus avec une certaine âpreté. Puis, mobile parce qu'elle n'était pas convaincue, elle s'était lassée de la contradiction et elle avait insensiblement uni sa voix au concert louangeur. Si légitime que lui parût ce revirement, Dominique n'avait pu, toutefois, se défendre d'un sentiment jaloux. Sa jalousie s'accrut encore lorsqu'il remarqua que Carl se faisait l'hôte presque quotidien de la villa de Fontenay-aux-Roses, et qu'Olympe encourageait tacitement cette étrange assiduité.

Un soir qu'il se promenait pensif et soucieux au fond du jardin, il entendit un bruit de pas sur le

est dans les difficultés financières qu'ont soulevées à Londres les porteurs des anciens titres mexicains, devenus tout-à-coup fort exigeants lorsqu'ils ont vu un emprunt assuré; la troisième consiste dans les arrangements que doivent prendre entre eux les princes de la famille impériale d'Autriche, et qui, après de longs débats, s'achèvent en ce moment à Trieste.

Mais aujourd'hui les difficultés financières et dynastiques touchent à leur solution.

La mission mexicaine pourrait donc être reçue dans les premiers jours de cette semaine au palais de Miramar et le nouvel empereur du Mexique pourra sans doute s'embarquer vers le 15 avril pour Vera-Cruz et Mexico.

Nous empruntons les passages suivants à une correspondance spéciale du *Phare de la Loire* :
Paris 1^{er} avril.

Des nouvelles intéressantes m'arrivent de Saint-Petersbourg. Le grand-duc héritier doit partir prochainement pour visiter la plupart des Etats d'Europe. Il serait accompagné de son aide-de-camp le colonel Richter et du comte Serge Strogonoff. Le prince commencera son voyage par Copenhague, et, d'après ce qu'on me dit, il serait sérieusement question d'un mariage entre lui et la princesse Marie Dagmar, fille cadette du roi Christian IX et sœur, par conséquent, de la princesse de Galles. La princesse Marie a 17 ans, le grand-duc en a 21.

Si l'héritier présomptif de la couronne de Russie demande réellement la main de la fille du roi Christian, il n'est pas probable qu'elle lui soit refusée, car le roi Christian doit attacher un certain prix à voir ses deux filles assises sur deux des plus grands trônes du monde.

Et dans ces conditions, il n'est pas probable non plus que l'Angleterre et la Russie abandonnent la cause du souverain qui leur aurait donné deux reines.

Ce projet de mariage a donc une importance politique sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister plus longtemps.

Vous avez dû recevoir la dépêche annonçant que le 50^e anniversaire de l'entrée des alliés à Paris a été célébré hier à Saint-Petersbourg par l'empereur Alexandre lui-même, qui a passé à cette occasion une revue de la garde.

Je m'abstiens de faire à ce sujet des réflexions que vous et vos lecteurs ferez fort bien sans moi, mais je trouve l'occasion opportune pour vous annoncer que, selon toute probabilité, M. de Montebello, notre ambassadeur à St-Petersbourg, n'ira pas reprendre son poste.

C'est un bruit très-accrédité dans les meilleurs cercles de Paris, et je crois qu'il est fondé.

La session du Corps-Législatif, qui devait finir le 5 avril, est, dit-on, prorogée jusqu'au 4 mai.

Je vous ai dit que l'Empereur doit se rendre le mois prochain à Cherbourg pour passer en

revue la flotte cuirassée. Il a, dit-on, donné l'ordre de porter de 20 à 25 le nombre des navires de cette catégorie; les cinq nouveaux seraient construits sur le modèle du *Solferino* et de la *Gloire*.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Garibaldi continue son voyage vers Londres. Le 29 mars il est arrivé à Gibraltar à bord du *Ripon*, et en est reparti le même jour pour Southampton.

Nous constatons avec plaisir qu'aujourd'hui encore les journaux du Midi n'apportent aucune nouvelle de nature à faire penser que les désordres de Montpellier aient eu quelque suite.

Les sages représentations de M. le préfet de l'Hérault et la surveillance exacte organisée sur les points dangereux ont suffi pour intimider quelques meneurs de bas étage et pour éclairer ceux qu'on entraînait dans une voie coupable à tous égards.

Le sang méridional est vif, il n'est pas corrompu.

On dit que M. et M^{me} Armand, en quittant Marseille, se sont directement rendus à Paris.

On écrit de Montpellier au *Courrier de Marseille*, le 30 mars :

Si cela continue, notre ville deviendra célèbre en causes criminelles, car voici deux grosses affaires qui viennent de surgir presque simultanément.

La première est la découverte des assassins des époux Bertrand, du domaine de la Paille, appartenant à M. Pérard, situé à un kilomètre de Montpellier.

Ce sont trois Italiens, déserteurs de l'armée piémontaise, internés à Montpellier; le principal auteur du meurtre est un coiffeur de Messine, signalé comme chef d'une bande de conspirateurs. Ils seront jugés aux prochaines assises de l'Hérault.

La seconde affaire est toute récente et ressemble beaucoup à une seconde édition de l'affaire Dumollard. Et comme l'auteur de ce crime a été arrêté hier, interrogé et confronté aujourd'hui, je suis à même de vous donner les détails suivants :

Vers le milieu de ce mois, un individu s'est présenté chez une religieuse qui place des domestiques, et lui a demandé si elle ne connaissait pas des jeunes filles qui voudraient servir dans un château des environs. Sur des indications qui lui furent données, il s'adressa à une jeune fille au service d'un de nos principaux pâtisseries-confiseurs, chez lequel cette jeune personne ne gagnait que 12 fr. par mois.

L'inconnu se fit passer pour le domestique du château en question, chargé, assura-t-il, d'accorder 25 fr. de gages par mois, et de con-

duire au château la jeune fille; après quelques hésitations, et malgré les observations de ses maîtres, l'offre fut acceptée, et le lendemain le nouveau Dumollard partit à pied avec sa victime du côté de Maillargues; mais arrivé dans les bas-fonds, au-delà de Saint-Geniez, il paraît que la domestique a été renversée et violée par son guide qui, après l'avoir dépouillée, l'a précipitée dans un ruisseau où il l'a retenue violemment jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

L'auteur de ce crime est un soldat du 41^e de ligne, en garnison à Nîmes, qui, l'année dernière, tenait garnison à Montpellier. Il était en permission à Montpellier et habillé en bourgeois. Il est natif de Bayeux (Calvados), âgé de 28 ans et rengagé militaire. Il niait ce matin être l'auteur du crime qui lui est imputé, et être venu ces jours-ci à Montpellier; mais heureusement il a été reconnu cette après-midi par plus de quinze personnes, et entre autres par la religieuse et par la sœur de la victime; qui, au moment de la confrontation, a reconnu dans ses mains le foulard qu'elle avait donné à sa sœur la veille du jour où le crime a été commis, et chez laquelle l'individu en question était venu lui proposer une localité voisine.

Aucune personne civile ne se trouvant impliquée dans ce nouvel attentat, le dossier de l'affaire sera transmis au conseil de guerre de notre division territoriale, qui devra poursuivre et terminer l'instruction.

J'ai le regret de devoir vous dire que la surexcitation armandiste continue à Montpellier, et que de nouvelles voies de fait ont été dirigées aujourd'hui contre M. le professeur Dupré et M. l'avocat Lisbonne, défenseur de M. Armand, qui ont été outragés dans nos rues en plein jour.

L'administration municipale ayant appris que la ville allait être assignée comme étant responsable des dégâts et des dévastations qui ont eu lieu samedi dernier, a fait connaître aux parties intéressées qu'elle était prête à faire estimer et à payer les dommages causés.

Les maisons menacées, ainsi que plusieurs rues et quartiers de la ville, sont toujours occupés militairement, et des piquets de cavalerie et d'infanterie circulent dans les rues.

Nous trouvons dans un recueil scientifique de New-York la description d'un terrible engin de guerre qui a été récemment expérimenté à Washington.

L'appareil se compose d'une barre de fer qui supporte une cinquantaine de chaînes longues de 4 à 5 yards; au bout de chaque chaîne pend un boulet de 2 ou 3 livres. Elevées à 2 mètres de hauteur, la barre et les chaînes représentent assez bien le filet dont les braconniers se servent pour panneauter une plaine.

A chaque extrémité s'adaptent un anneau et une barre de fer qui elle-même repose sur un boulet plein. Ces deux boulets principaux se

chargent dans des canons que l'on place sur la même ligne et que l'on amorce avec des capsules à frottement.

La difficulté est de faire partir les deux canons en même temps. Pour obtenir à coup sûr l'explosion simultanée, on a choisi les deux meilleurs musiciens d'un régiment qui assistait aux expériences. Le chef d'orchestre a battu la mesure, et les deux musiciens ont retiré les ficelles avec autant d'ensemble que s'ils eussent attaqué un morceau de *bravura*.

Le but placé à 1,200 yards était un carré de planches de 2 yards de hauteur. Les premiers coups ont porté un peu haut, mais les chaînes et les boulets n'en ont pas moins enlevé le haut des planches. Un bataillon eût été complètement décapité. On a rectifié le tir et on a obtenu des résultats effrayants.

Les principaux habitants de Washington ont offert un banquet à l'inventeur, au chef d'orchestre et aux deux musiciens.

Le nouvel engin est déjà baptisé. On l'appelle le *Pacificateur*!

Chronique Locale.

La question des Hospices était revenue de nouveau, samedi, à l'ordre du jour, et le Conseil municipal l'a tranchée dans une réunion provoquée par la lettre suivante de M. Bourlon de Rouvre, adressée à M. le Sous-Prefet de Saumur, pour être transmise à l'administration municipale. Une copie de cette lettre a été envoyée à chacun des membres du Conseil.

« Angers, le 18 mars 1864.

» MONSIEUR LE SOUS-PREFET,

« C'est avec un profond regret que j'ai vu, en ce qui concerne la question des Hospices, le résultat négatif de la réunion du conseil municipal de Saumur du 25 février dernier.

« Depuis près de trente ans, cette importante question est pendante, et il n'est pas possible d'en ajourner plus longtemps la solution sans s'exposer aux plus graves embarras. Les intérêts des pauvres restent en souffrance, l'opinion publique se passionne : il importe donc qu'une décision intervienne le plus tôt possible.

« La commission administrative et le conseil municipal ont reconnu la nécessité de reconstructions nouvelles; cependant les membres de cette dernière assemblée n'ont pu se mettre d'accord sur le choix de l'emplacement où seront édifiés les nouveaux Hospices, sur la préférence à donner à l'un ou à l'autre des cinq projets qui leur ont été soumis. Le conseil ne peut pourtant pas demander d'autres études; il a obtenu son ce rapport tout ce qu'il désirait.

« En présence de ces considérations, je suis disposé à assumer, de concert avec la commission hospitalière, toute la responsabilité d'une décision, et, après un mûr examen, à donner probablement la préférence à celui des projets

sable d'une allée qu'un massif dérobaît à sa vue. Un pressentiment lui cria dans l'âme que ceux qui passaient là n'étaient autres qu'Olympe et Carl. L'œil fixe, l'oreille tendue, sans un souffle aux lèvres, il écouta. Il entendit d'abord ouvrir une petite porte pratiquée dans le mur d'enceinte et donnant accès sur la campagne, non loin de la station du chemin de fer. Puis il perçut distinctement deux murmures, un baiser et un adieu.

Il bondit aussitôt comme un lion blessé et s'arrêta en face de la jeune fille, qui tressaillit en voyant sa pâleur et son agitation.

— M. Carl Martynn vient de partir, dit-elle avec un calme forcé.

— Pour revenir demain, sans doute? répliqua Dominique, la voix vibrante et l'œil étincelant.

— Je crois qu'oui, balbutia-t-elle... Est-ce que cela vous déplaît?

— Supposez-vous donc que je puisse m'en réjouir? Pourquoi ne me réjouirais-je pas aussi des libertés qu'il prend avec vous?

— Quelles libertés?

— J'ai parfaitement entendu...

— Le bruit de ses lèvres sur sa main? voyez le grand crime!

Il se fit, à ces mots, un silence embarrassé pendant lequel Olympe et Dominique entre-choquèrent leurs regards. Dominique était fiévreux et sombre, Olympe froide et hautaine. Elle reprit d'un ton sec :

— Demain, je serai comprendre à M. Carl Martynn que ses visites sont trop fréquentes. Au besoin même, je le prierai de ne plus revenir.

Elle allait s'éloigner, Dominique la retint. Sa colère s'était fondue, un flot de larmes roulait dans ses yeux.

— J'ai eu tort, dit-il, confus et suppliant, pardonnez-moi!

Olympe hésita, puis répondit avec une douceur imperceptiblement dédaigneuse :

— Soit, je vous pardonne.

— Que Carl Martynn vous poursuive de ses obséquiosités, que m'importe? je vous aime, et j'ai confiance en vous!

— Cette confiance m'honore, dit la jeune fille en souriant, mais je ne veux point en abuser. Et, puisque la santé de votre grand-père ne se rétablit pas, je consens à ce que notre mariage ne soit plus ajourné.

Dominique se sentit consolé comme par enchante-

ment. Il saisit les mains d'Olympe et les couvrit de baisers.

— Prenez garde! reprit-elle malicieusement. La main droite a une tache!

— Je viens de l'effacer, reprit-il d'un air radieux.

Le lendemain, Olympe reçut froidement Carl Martynn. Dominique en fut témoin, il eut des palpitations d'allégresse au cœur, et ses yeux inondèrent la jeune fille d'une ardente effluve de reconnaissance et d'amour. Cependant il était naturellement bon, et ne put voir sans une sorte de commisération la tristesse et le désappointement de Carl. Il intercédait pour lui auprès de la jeune fille, et il obtint qu'elle lui fit un moins rigide accueil. « Laissez-moi être magnanime, ô ma belle Olympe! dit-il. J'ai tant de joie dans l'âme que je voudrais avoir la puissance de consoler tous les malheureux! » Elle lui sourit. S'il eût été plus attentif et plus pénétrant, il eût peut-être entrevu une légère teinte d'ironie dans le repli de la lèvre qui lui souriait. Mais comment se fût-il alarmé? N'était-il pas à la veille du jour solennel? Tout n'était-il pas prêt pour le bonheur ambitionné par lui? Aucun danger ne menaçait, aucun obstacle n'eût eu le temps de naître. Il le croyait sincèrement du moins, quoique l'expérience

lui eût appris le doute, la circonspection. Il était même si confiant alors, qu'un retard causé par une indisposition d'Olympe ne lui inspira aucune inquiétude, et que, sans songer à mal, il la vit, enroulée souffrante, se rendre avec empressement à la première représentation d'une pièce nouvelle de Carl Martynn.

Dans tous les ordres de mérite, il est des privilèges de la fortune, cette grande capricieuse. Carl était, en réalité, un élu du destin. Sa seconde œuvre dramatique eut le même succès que la première. Elle fut acclamée avec frénésie. On la couvrit littéralement de bravos et de fleurs. Tout cela était excessivement; le talent précieux et maniéré de Carl méritait pas un tel enthousiasme. Que de prétendus chefs-d'œuvre d'hier sont incompris et dédaignés aujourd'hui! Que d'engouements irréfléchis se calment sous le sévère examen du temps! Réussir n'est bien souvent qu'une question de date et d'opportunité. Ainsi pensait Dominique, qui assistait à la représentation. En dépit de la droiture de son caractère, il s'attristait du triomphe de son rival. Il souffrait surtout de l'enchantement d'Olympe, qui laissait éclater ses émotions, sans se préoccuper du coup douloureux qu'en pouvait recevoir l'âme de son

pour l'exécution duquel le conseil municipal témoignerait la moindre répugnance. Mais, aux termes de l'article 10 de la loi du 7 août 1851, l'aliénation des biens immeubles formant la dotation des Hospices ne peut avoir lieu que sur l'avis conforme du conseil municipal, il est donc indispensable que cette assemblée mette préalablement à la disposition des administrateurs les voies et moyens propres à assurer l'exécution du projet qui, en dernier lieu, aura fait l'objet d'une résolution.

Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Sous-Préfet, de rappeler à M. le Maire de Saumur les considérations qui précèdent, de l'inviter à réunir immédiatement son conseil municipal et à demander à cette assemblée d'exprimer, par une délibération spéciale, que, n'ayant pu se mettre d'accord sur la préférence à donner à l'un ou à l'autre des projets qui lui ont été soumis, le conseil s'en remet à la décision de la commission administrative et à celle du Préfet; que toutefois le grand projet de l'hôpital (ou celui du Clos-Bonnet) ou tout autre, est celui pour lequel le conseil a le moins de répugnance; que, pour permettre à l'administration hospitalière d'exécuter celui qui sera désigné, et sans accepter la responsabilité de la décision à intervenir, il autorise dès à présent l'aliénation de la somme de 134,000 francs, placée provisoirement en rentes sur l'État et l'emploi de cette somme, ainsi que celui des 95,000 francs donnés par la ville de Saumur, au paiement des dépenses résultant de la construction; que, lorsque le moment en sera venu, il donnera également son assentiment à la vente des bâtiments de la Providence et à celle, s'il y a lieu, des locaux de l'Hôtel-Dieu actuel.

Le conseil municipal de Saumur persistera-t-il à s'opposer à l'exécution de tous les projets qui lui sont soumis, je l'ignore, mais j'espère qu'il comprendra enfin que cette importante affaire doit recevoir une solution et qu'il prendra une délibération dans le sens que j'indique. Je vous prie d'activer la réunion du conseil.

Recevez, etc.

Le Préfet, BOURLON DE ROUVRE.

D'après la lettre qui précède, M. le Maire de Saumur avait convoqué le Conseil pour samedi dernier. Dans cette séance on a mis aux voix les différents projets, et le scrutin a donné les résultats suivants :

1° Projet de reconstruction des Hospices, les deux services séparés :

Ont voté POUR... 10
— CONTRE... 15
Abstention..... 1

2° Projet de construction des services réunis au Clos-Bonnet :

Ont voté POUR... 8
— CONTRE... 15
Abstention..... 1

3° Le projet de Grenelle a été mis aux voix ensuite et rejeté à l'unanimité.

4° Projet de construction des deux établissements réunis à l'Hôtel-Dieu, avec adjonction de la rue des Boires et extension jusqu'à la rue de la Chouetterie :

Ont voté POUR... 12
— CONTRE... 12

5° Enfin le dernier projet de construction des deux établissements réunis à l'Hôtel-Dieu sans adjonction de la rue des Boires et avec faculté d'acquérir certaines maisons a été mis aux voix :

Ont voté POUR... 15
— CONTRE... 11

D'après ce résultat, le Conseil municipal a résolu cette question si importante pour nos établissements hospitaliers et a décidé la réunion de l'Hôpital et de l'Hospice à Nantilly.

Les opérations du conseil de révision ont commencé hier dans notre ville. Après la première séance, les jeunes militaires en congé dans notre arrondissement ont été passés en revue sur la place de l'Hôtel de-Ville.

Vendredi dernier, un bien triste accident a jeté l'effroi dans la population de Montreuil-Bellay et parmi les ouvriers qui travaillent à la restauration du château de cette localité.

Le sieur Paul Grenadier, maçon, le même qui l'année dernière était tombé du sommet d'une des tours de ce château et avait été relevé dans un état désespéré, avait repris ses occupations; vendredi, il dirigeait l'ascension de pierres de corchie. Malheureusement, le point d'appui de la poulie n'était pas assez solide; tout à-coup il vint à manquer, et une pierre suspendue tomba sur le malheureux Grenadier. La mort a été instantanée.

On a retiré la semaine dernière, de la boire de Saint-Lambert, le cadavre d'un individu reconnu pour être celui du sieur Huenil, François, sorti quelques jours auparavant de la Maison centrale de Fontevault. Cette mort pourrait être le résultat d'un accident: Huenil avait été vu la veille en état d'ivresse à Saint-Lambert.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

L'Empereur a daigné affecter à une course militaire, qui aura lieu sur l'hippodrome du camp de Châlons, en 1864, un prix de 1,700 fr., consistant en un objet d'art d'une valeur de 1,200 fr., et 500 francs en espèces.

L'administration des Haras offrira aussi cette année un prix de course militaire sur chacun des hippodromes de Rennes, de Toulouse, de Nancy, de Moulins, de Saumur et de Strasbourg. Ce prix sera de 1,500 francs représentés par un objet d'art d'une valeur de 1,200 fr. et 300 fr. en numéraire.

Sur notre hippodrome les officiers en garnison à Saumur, Angers, Tours, Vendôme, Poitiers et Nantes, seront admis à courir.

La course sera de 1,500 mètres avec huit

obstacles à franchir. Poids à volonté.

Ne pourront courir que les chevaux d'armes nés et élevés en France, inscrits sur les contrôles et n'étant pas de pur sang.

Les engagements seront reçus jusqu'à l'avant-veille de la course avant quatre heures du soir, et se feront par lettres cachetées et affranchies adressées aux commissaires des courses de la localité.

La tenue de course sera de rigueur.

Un de nos compatriotes, M. Maubert, vient de se signaler par un trait de courage et de sang-froid qui lui fait le plus grand honneur. Voici ce que nous lisons dans le *Journal du Loiret* :

On écrit de Vendôme :

Mardi, 22 mars, M^{me} la comtesse de Montesquieu revenait en voiture de Vendôme à son château. Le cocher, par suite d'un étourdissement ou d'une secousse, tomba de son siège, et les chevaux ne sentant plus les guides prirent le mors aux dents.

M^{me} de Montesquieu, qui est âgé de 70 ans, attendait avec une horrible anxiété le résultat de cette course effrénée, lorsque son régisseur, M. Maubert, qui l'accompagnait, s'élança de la voiture et escalada le siège du cocher; malheureusement les guides étaient tombées et battaient les jambes des chevaux dont elles accélèrent la vitesse.

M. Maubert, avec un sang-froid et un courage au-dessus de tout éloge, descendit sur le timon, se cramponna d'une main au siège et de l'autre ramassa les rênes avec lesquelles il parvint à maîtriser les animaux emportés.

Cet homme énergique, qui pouvait être tué par une ruade ou broyé sous les roues, en a été quitte pour un pantalon coupé comme avec une paire de ciseaux par une des roues de devant de la voiture.

Mairie de Vernantes.

ASSEMBLÉE annuelle du premier dimanche de mai.

Le maire de Vernantes a l'honneur de porter à la connaissance du public que l'assemblée qui se tient chaque année au bourg de cette commune, le premier dimanche de mai, réunira à l'avenir différents jeux dont le programme sera renouvelé tous les ans. Celui de cette année consiste en :

Courses en sacs et en liberté ;

Mât de cocagne ;

Danses sous les halles ;

Loterie ou tombola avec cent numéros gagnants ;

Le soir, brillant feu d'artifice.

Tous les divertissements seront gratuits, même la danse et la loterie, pour le tirage de laquelle il sera remis des billets, notamment aux étrangers qui en réclameront aux commissaires.

Les prix qui seront distribués aux vain-

queurs et les lots qui seront remis aux porteurs des numéros gagnants, consisteront en montres en argent, bijoux, couverts, foulards, gilets, cravates, vins fins, liqueurs, etc., etc.

Aide et protection seront accordées aux marchands, saltimbanques et autres industriels, qui n'auront aucune rétribution à payer. Les jeux commenceront à deux heures.

A la Mairie de Vernantes, le 1^{er} avril 1864.

Le Maire, CHAMPNEUF.

VILLE DE SAUMUR.

VENTE DE MATÉRIAUX.

Le Maire de la ville de Saumur prévient le public qu'à partir de ce jour, on recevra, au secrétariat de la Mairie, les offres qui pourront être faites pour l'acquisition des matériaux de la maison occupée par M. Potet, chapelier, rue Saint-Jean.

Cette maison sera démolie à partir du 1^{er} septembre prochain.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 mars 1864.

Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Southampton, 5 avril. — Garibaldi est arrivé. La réception a été enthousiaste. Beaucoup de notabilités, parmi lesquelles on remarquait le duc de Sutherland et quelques vieux amis de Garibaldi, sont allés le recevoir à bord.

Quand le *Ripon* arriva dans le dock, la foule immense acclama Garibaldi qui monta sur le pont pour saluer le peuple.

Le maire a reçu Garibaldi au débarcadère et l'a emmené chez lui.

La foule était alors immense dans les rues et jusque sur les toits des maisons. Elle acclamait Garibaldi.

Copenhague, 3 avril (officiel). — L'ennemi a bombardé Sonderbourg sans sommation préalable; la ville brûle en plusieurs endroits. Une canonnade terrible est échangée depuis hier.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 2 avril.

Le général G.-D. Gerlach. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Evénements d'Amérique. — Les Bruyères, nouvelle (suite et fin). — Expédition dans l'intérieur du Mexique (suite). — Rupture des digues de Bradfield. — Les fêtes du Laid-es-Ghir, à la caserne du quai d'Orsay. — La clé des champs. — Chronique musicale. — Hippolyte Flandrin. — La boîte aux lettres de l'église de la Compagnie de Santiago du Chili (El Buzon de la Virgen). — Quelques réflexions.

Gravures : Le général G.-D. Gerlach, commandant en chef de l'armée danoise. — Danemark : combat sous les murs de Düppel, entre les troupes danoises et la brigade prussienne Grœben, le 17 mars. — Etats-Unis : régiment fédéral nègre attaqué par les chiens de l'armée

fiancé. Après le spectacle, comme elle prenait place dans sa voiture, elle aperçut devant elle sur un coussin un splendide bouquet. Elle crut d'abord que c'était une galanterie de Dominique, mais elle apprit que c'était un hommage de Carl Martynn. Une étrange sensation l'agita. Elle porta le bouquet à son visage pour en dissimuler le trouble, et respira le parfum des fleurs avec une sorte d'enivrement.

La veille de la cérémonie nuptiale, Dominique se rendit de bonne heure à Fontenay-aux-Roses, pour fixer en famille quelques points de détail. Il était sombre et soucieux. Une sensation bizarre lui oppressait le cœur. La matinée était fraîche, il souffrait comme si l'air eût été lourd et brûlant. La marquise fut la première personne qu'il rencontra sous le vestibule de la villa de Treuil. Elle portait dans une cage des septicoles du Brésil, qu'elle venait de recevoir. Elle s'empressa de les montrer à Dominique.

— Ils sont charmants, dit-il un peu distrait.

— Remarquez-vous comme leur plumage est varié ? Il y a là sept couleurs bien distinctes.

— En effet. Je n'ai rien vu de plus brillant et de plus harmonieux. Ces oiseaux sont des arcs-en-ciel.

— Vous avez dit le mot, repartit Mme de Treuil en souriant.

Puis, silencieuse, elle savoura du regard chacune des beautés de ses septicoles.

— Mademoiselle Olympe est-elle visible ? demanda Dominique, impatient de voir sa fiancée.

Mais la marquise ne parut pas avoir entendu cette question. Elle reprit :

— Ceux-ci sont les plus beaux de la famille des *tangaras*, même on pourrait ajouter de tous les oiseaux connus, s'ils n'avaient des rivaux en éclat et en perfection dans les *cotingas* du Mexique.

— Ah ! les *cotingas* ?...

— Sont tout simplement éblouissants. Naturalistes et voyageurs en parlent avec un enthousiasme inouï. Il semble que le Créateur ait pris plaisir à ne rassembler sur sa palette que des couleurs choisies pour les répandre avec profusion sur l'habit de fête qu'il leur a donné. On m'a promis de m'en procurer un couple vivant. Je n'ose espérer... Je doute...

Elle soupira et se tut. Dominique lui demanda de nouveau si Olympe pouvait le recevoir. Mais il achevait à peine, lorsque le marquis parut à l'entrée du vestibule. M. de Treuil compulsait un bouquin qu'il venait d'acheter dans une vente, faite le matin même

à Fontenay, de la bibliothèque d'un vieux savant.

— Enfin, là voilà ! s'écria-t-il le plus gaiement du monde.

— Quoi donc ? dit la marquise.

— Eh ! parbleu ! la première édition des œuvres d'Horace, imprimée en 1470. Elle manquait à la collection de ma bibliothèque de campagne. Dieu soit loué, je la possède ! Je l'ai payée cher, mais je l'ai.

— En sorte que vous voilà heureux ? reprit la marquise. Eh bien ! moi aussi je suis heureuse, car je...

M. de Treuil l'interrompit, et s'adressant à Dominique :

— Regardez-moi cela, mon cher ami, dit-il. Le cachet des siècles est-il assez imprimé là-dessus ? L'exemplaire, d'ailleurs, est fort bien conservé. On voit qu'il a passé en de bonnes mains. Il a appartenu à deux bibliophiles émérites du XVIII^e siècle, le duc de la Vallière et le comte de Hoyon.

Dominique s'efforça de s'extasier. Puis, par une adroite transition, il demanda qu'on lui permit d'aller saluer sa future. Mais M. de Treuil était préoccupé et ne l'écouta pas.

— Hélas ! reprit le noble érudit, que ne puis-je tenir la première édition de Virgile comme je tiens

en ce moment la première édition d'Horace ! Celle-là est une édition pour ainsi dire introuvable. A peine en reste-t-il cinq ou six exemplaires dans la circulation. Ils valent un prix fou. Je donnerais de grand cœur dix mille francs pour en posséder un.

— Dix mille francs un bouquin ! s'écria la marquise avec une légère expression de dédain. Mais c'est fantastique ! mais c'est insensé !

— Ni plus fantastique, ni plus insensé, relativement, que le prix de vos azurins de Cochinchine et de vos moucherolles de Virginie !

— Mes oiseaux vivent, du moins.

— Oui, mais ils meurent aussi, et vous n'en jouissez guère.

— Bah ! on les fait empailler.

— La belle ressource ! qu'est-ce que ça chante alors ? Nos livres, ma chère, ont une voix qui ne s'éteint jamais et qui parle éternellement à l'esprit.

(La suite au prochain numéro.)

confédérée. — Expédition dans l'intérieur du Mexique (3 gravures). — Rupture du réservoir de Bradford, près de Sheffield. — Les fêtes du Laid-es-Ghir, à la caserne du quai d'Orsay (8 gravures). — H. Flandrin. — Tombeau d'Halévy, au cimetière Montmartre. — La boîte aux lettres de l'église de la Compagnie de Santiago du Chili (El Buzou de la Virgen) (2 gravures). — Le mois de mars. — Rébus.

Marché de Saumur du 2 Avril.

Froment (l'hectol.)	17 06	Huile de lin	58 —
2 ^e qualité	16 40	Paille hors barrière	30 60
Seigle	9 75	id.	67 66
Orge	9 50	Luzeine (les 750 k)	69 42
Avoine (entrée)	9 —	Graine de trèfle	50 —
Fèves	11 50	de luzeine	60 —
Pois blancs	26 —	de colza	26 —
— rouges	22 —	de lin	29 —
Cire jaune (50 kil)	200 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	57 50	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis	48 —	cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		ROUGES (3).	
Coteaux de Saumur 1863	1 ^{re} qualité	» à »	» à »
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	60 à »	» à »
Id.	2 ^e id.	55 à »	» à »
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id.	52 à »	» à »
Id.	2 ^e id.	48 à »	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id.	48 à »	» à »
Id.	2 ^e id.	45 à »	» à »
La Vienne, 1863	1 ^{re} id.	42 à »	» à »
	2 ^e id.	35 à 36	» à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GOBET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1864, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

Pour cause de départ,

A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M^e CLOUARD, notaire,

Le dimanche 1^{er} mai 1864, à midi.

1^{re} UNE MAISON,

Située à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, n^o 35, occupée par M. Boutin, gantier.

Cette maison comprend : magasin avec belle devanture, vestibule, salon, cuisine, cour, latrines, pompe, corridor, trois caves; au premier étage, deux chambres avec placards; même distribution au second; troisième étage carrelé; grenier au-dessus. Les pièces sur la rue parquetées en chêne.

Prix de revient : 14,000 francs.

Mise à prix : 8,500 francs.

2^e UNE MAISON,

Située à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, n^o 31, occupée pour partie par M. Ratouis, ébéniste.

Cette maison, propre au commerce, comprend vaste magasin parqueté en chêne, avec belle devanture, vestibule et placards, salon et salle à manger, parquets en chêne et placards, cuisine avec fourneau et placards, décharge de cuisine; belle porte cochère, cour, salle de bains, latrines, pompe, trois caves; au fond de la cour écurie à quatre chevaux, remise, grand magasin planchéé sur ces deux dernières pièces, grenier au-dessus; — au premier étage, palier avec placards et lieux à l'anglaise, vestibule, six chambres, partie parquetées en chêne avec placards, tablettes et porte-manteaux; — au deuxième étage même distribution; — au troisième cinq pièces carrelées et placards; greniers au-dessus; grand escalier; escalier de service.

Prix de revient, 35,800 francs; — mise à prix, — 17,000 francs.

3^e UNE MAISON,

AVEC JARDIN,

Située à Saumur, place du Chemin-de-Fer, en face la gare des voyageurs.

Cette maison comprend porte cochère, porche, vestibule, petit salon, grand salon avec cheminée à consoles en marbre bleu, salle à manger avec cheminée à consoles marbre noir d'Italie, cuisine avec fourneau; au premier étage six pièces; même distribution au deuxième étage; grenier au-dessus; soubassement comprenant buanderie, chambre de domestique, bûcher, cellier, cave voûtée; cour, pompe, latrines; deux beaux jardins en plein rapport, l'un avec bassin, l'autre avec pièce d'eau poissonneuse et bateau.

Prix de revient, 27,000 francs; — mise à prix, 17,000 francs.

On se convaincra du prix de revient en visitant les immeubles, qui sont de construction récente.

Toutes facilités seront données pour les paiements; il y aura toutes garanties pour les acquéreurs.

On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser, pour visiter les immeubles et traiter, soit à M. BARRABANT, qui en est le propriétaire, à Saumur, près la gare, soit à M^e CLOUARD, notaire. (158)

A VENDRE

UNE MAISON

Située rue de Bordeaux, Ayant six chambres au rez-de-chaussée et au premier, cour, jardin. S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n^o 21. (146)

A VENDRE

MAISON DE CAMPAGNE,

Terres labourables et vignes, Situés dans la banlieue de Saumur. Conditions exceptionnelles. S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n^o 21. (147)

A VENDRE

MAISON

Située à Saumur, rue des Capucins, avec COUR et JARDIN. S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n^o 21. (148)

A VENDRE

UNE JOLIE JUMENT,

Agée de 5 ans, Achetée au haras de Saumur, lors de la réduction de l'effectif. S'adresser au bureau du journal.

TRÈS-VASTE REMISE

A LOUER.

S'adresser à M. LECHAT. (7)

A VENDRE

Ensemble ou par lots,

LA SUPERFICIE DU TERRAIN

de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

MAISON

Avec Écuries, Remises, autres Servitudes, Cour et Jardin.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, 55. (152)

UN JEUNE HOMME, capable, désire entrer dans un bureau ou dans le commerce, comme comptable. Il fournira de bons certificats.

S'adresser au bureau du journal.

SOUFRE SUBLIMÉ

GARANTI PUR,

Pour le Soufrage de la Vigne,

A 35 fr. les 100 kilogrammes. — Valeur, 30 jours.

Chez M. PERALO, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8^o, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs et chez les principaux libraires du département.

L'ESPRIT

LA RUE NEUVE-SAINT-PAUL

A POITIERS,

Révélation, par VERT-VERT,

Une brochure grand in-8^o.

En vente à Saumur, chez JAVAUD, libraire.

Vient de paraître :

LE RÉVEIL DE LA POLOGNE

(HISTOIRE DE L'INSURRECTION POLONAISE)

Par M. ADOLPHE HUARD,

Membre de plusieurs Académies.

Un beau volume in-18 de près de 400 pages.

Prix : 1 franc.

Franco par la poste : 1 fr. 20 c.

En vente chez M. Ch. ALBESSARD, libraire-éditeur, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'Étranger.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 45, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.

Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco :

Les deux premières années. 8 francs.

La troisième 5 —

Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 2 AVRIL.			BOURSE DU 3 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 90	» 15	» »	65 80	» »	» 10
4 1/2 pour cent 1852.	93 60	» 10	» »	93 60	» »	» »
Obligations du Trésor.	438 75	1 25	» »	437 50	» »	» »
Banque de France.	3295	» »	5 »	3300	» 2 50	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1272 50	2 50	» »	1280	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1230	» »	» »	1230	» »	» »
Crédit Agricole.	672 50	5 »	» »	667 50	2 50	» »
Crédit industriel.	770	5 »	» »	765	» »	2 50
Crédit Mobilier.	1048 75	8 75	» »	1040	10 »	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	860	5 »	» »	855	» »	» »
Orléans (estampillé).	968 75	» »	21 25	990	» »	10 »
Orléans, nouveau.	820	» »	5 »	825	» »	10 »
Nord (actions anciennes).	970	» »	7 50	977 50	7 50	» »
Est.	481 25	» »	» »	481 25	1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	948 75	» »	1 25	950	» »	» »
Lyon nouveau.	900	5 »	» »	895	» »	5 »
Midi.	655	» »	3 75	655	» »	3 75
Ouest.	520	» »	3 75	523 75	3 75	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1730	» »	5 »	1735	10 »	» »
Canal de Suez.	471 25	» »	3 75	475	1 25	» »
Transatlantiques.	518 75	» »	» »	518 75	» »	1 25
Emprunt italien 5 0/0.	67 80	» »	» »	67 80	» »	15 »
Autrichiens.	410	» »	» »	410	3 75	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	545	» »	3 75	547 50	» »	1 25
Victor-Emmanuel.	367 50	5 »	» »	362 50	» »	7 50
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	351 25	1 25	» »	350	» »	3 75
Crédit Mobilier Espagnol.	610	2 50	» »	607 50	» »	5 »
Saragosse.	587 50	» »	2 50	590	2 50	» »
Séville-Xérès-Séville.	456 25	1 25	» »	455	» »	1 25
Portugais.	335	» »	2 50	330	» »	7 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	» »	» »	305	» »	» »
Orléans.	295	» »	» »	295	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Ouest.	291 25	» »	» »	291 25	» »	» »
Midi.	291 25	» »	» »	291 25	» »	» »
Est.	291 25	» »	» »	291 25	» »	» »

Saumur, P. GOBET, imprimeur.